Euskararen erakunde publikoa
Office public de la langue basque

**Formation à la langue basque d'une enseignante de l'école Immaculée Conception d'Ayherre**

**Aiherrako eskola libroko irakasle baten euskarazko formakuntza**

**Contexte et présentation du projet :**

Dans le cadre de la politique de développement et de structuration de l'offre d'enseignement de et en langue basque menée en partenariat avec l'Éducation nationale, la mise en œuvre des différents axes de développement quantitatif et qualitatif adoptés par l'OPLB s'est heurtée ces dernières années à un déficit de ressource enseignante bascophone.

Ainsi, depuis 2010, différentes actions de formation ont été mises en place pour former des enseignants du 1er et 2nd degré aptes à enseigner en langue basque, dans les deux filières, publique et privée confessionnelle.

Le 1er septembre 2016, l'Éducation nationale, l'Université de Bordeaux, l'UBM, l'UPPA et l'OPLB ont signé une convention cadre pour deux années scolaires, ayant pour objet de coordonner leurs actions en vue de répondre aux besoins de formation des enseignants ou futurs enseignants se destinant à l'enseignement de et en langue basque. Cette convention, renouvelée le 1er septembre 2018 pour 3 années supplémentaires, a notamment permis la mise en place entre 2016 et 2020 de 4 sessions de formation intensive à la langue basque pour 19 enseignants du 1er degré (18 du public et 1 du privé confessionnel) et 16 enseignants de DNL du 2nd degré (12 du public et 4 du privé confessionnel).

La convention cadre, arrivée à son terme le 1er septembre 2021, a été renouvelée pour une durée de trois années scolaires à compter du 1er septembre 2021. Cependant, les besoins en enseignants bilingues étant couverts à la rentrée, le rectorat a décidé de ne pas organiser de formation intensive en 2021-22.

L'école privée Immaculée Conception d'Ayherre a ouvert une section 100% langue basque en classe de maternelle à la rentrée 2021. Pour cela, un rééquilibrage de postes a été opéré au sein de l'équipe pédagogique en place, en s'appuyant sur les enseignants bascophones de l'école. Cependant le perfectionnement en langue basque d'une enseignante de l'école est nécessaire. En effet, cette enseignante a un niveau B1 à ce jour, et a besoin de consolider son niveau de compétence en langue basque dans le but de prendre en charge la classe de maternelle immersive de l'établissement dès septembre 2022.

L'école a donc informé l'OPLB du départ en formation à la langue basque, à compter de septembre 2021 et pour une durée d'un an, de cette enseignante qui est également chef

**Testuingurua eta proiektuaren aurkezpena:**

d'établissement de l'école, et a sollicité un soutien financier de l'OPLB, en complément des financements de droit commun mobilisés par ailleurs.

La formation vise l'acquisition par l'enseignante de la maîtrise linguistique nécessaire à l'enseignement des cours en langue basque (niveau B2) et le besoin de formation a été estimé à 308 heures. L'action de formation se compose de 3 heures de cours hebdomadaires pendant 30 semaines et de 7 semaines de cours intensifs à effectuer entre septembre 2021 et août 2022.

Le coût de la formation s'élève à 4.928 €. L'OPCO Formiris chargé de la formation des enseignants de l'enseignement privé a été contacté et prendra à sa charge la plus grande partie du coût de l'action de formation, soit 3.208 €.

L'école Immaculée Conception d'Ayherre sollicite le soutien financier de l'OPLB pour le reste à financer, soit 1.720 €.

**Délibération :**

Compte tenu de ces éléments, l'Assemblée générale de l'OPLB décide :

- de participer au financement de la formation à la langue basque d'une enseignante de l'école Immaculée Conception d'Ayherre, en prenant en charge, sur la base des justificatifs fournis (facture de l'organisme de formation, attestation de prise en charge de l'OPCO), le coût restant de l'action de formation, après participation de l'OPCO, dans la limite de 1.720 € ;
- d'engager sur le budget 2021 une enveloppe budgétaire de 1.720 € pour permettre ce financement.

**Adopté à l'unanimité.**

Marengo karrika 22
64100 BAIONA
05 59 64 95 10
xede@aek.eus

N° Déclaration existence : 72 64 00 12464
Préfecture de Pau
N° Siret : 319 785 366 000 59
Déclaration sous préfecture: W641000273 24/06/1980
Journal officiel : 24/07/1980
Code APE : 8559A

**FORMIRIS,**
**avenue godard,**
**33000 BORDEAUX**

Baionan, 2021-06-11an

**Aurrekondua / Devis**
zb/n° : 21.06-A002

Edukina : Euskara formakuntza – B2 maila
Objet : Formation à la langue Basque – Niveau B2

**Epea : 2021/09/01 - 2022/08/31** **Période : 01/09/2021 – 31/08/2022**

| | Ordu Kopurua *Nbre d'heures* | Unitateko Prezioa *Prix Unitaire* | Orotara *Total* |
|---|---|---|---|
| XEDE dispositiboa (3or./astean + 26 orduko 3 ikastaldi)<br>*Dispositif XEDE (3h/semaine + 3 stages 26 heures)* | 168 | 16,00 € | 2 688,00 € |
| Otsaileko kanpo ikastaldia<br>*Stage intensif de février 2022* | 35 | 16,00 € | 560,00 € |
| Apirileko kanpo ikastaldia<br>*Stage intensif d'avril 2022* | 35 | 16,00 € | 560,00 € |
| Udako kanpo ikastaldia<br>*Stage intensif été 2022* | 70 | 16,00 € | 1 120,00 € |
| | | **OROTARA -*TOTAL* :** | **4 928,00 €** |

Ordainketa modua/Mode de règlement : A réception par virement
Baldintzak/Conditions de paiement : Conformément à la loi 92-1442 du 31/12/92, un intérêt de retard sera demandé pour tout paiement effectué au delà de la date d'échéance par application d'un taux légal à 1,5 le taux de l'intérêt légal
Exonéré de T.V.A. article 261 Code général des Impôts 9/05/1995 (N° 64/135)
REFERENCE BANCAIRE :
**Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes** **IBAN : FR76 1333 5000 4008 9291 5827 532 BIC : CEPAFRPP333**
2020/11/12ko bertsioa. Version du 12/11/2020
Déclaration d'Activité enregistrée : n°72640012464 auprès de la préfecture de Pau, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat